

<p>Usine de Gardanne 13541 Gardanne - France ☎ : (33) 04 42 65 22 22 fax : (33) 04 42 51 41 79</p>	<p style="text-align: center;">FICHE DE DONNEES SECURITE</p>
<p>1. IDENTIFICATION</p> <p>Désignation Commerciale :</p> <p>Fournisseur :</p> <p>Type d'utilisation (pour plus de détails, se reporter aux fiches techniques des produits) :</p>	<p style="text-align: center;">Bauxaline®</p> <p style="text-align: center;">BH30/BH50b/BSb100/BSb30</p> <p style="text-align: center;">ALUMINIUM PECHINEY Usine de Gardanne 13541 Gardanne – France</p> <p>Support de culture, récif marin artificiel, revêtement, couverture de décharge, coloration (peintures, matériaux de construction, sols élastomères, confection de masterbatches).</p>
<p>2. COMPOSITION</p> <p>Composition chimique :</p> <p>Composition minéralogique :</p> <p>Numéro CAS *= *CAS (Chemical Abstracts Service)</p>	<p>Al₂O₃: 12-16% SiO₂: 6-8% TiO₂: 9-13% CaO: 3-7% Fe₂O₃: 45-51% Na₂O: 3-5% Perte au Feu (PaF) : 9 – 11%</p> <p>Cancrinite: 12,9% Gibbsite: 4,4% Hydrogénats: 4,8% Boehmite + Diaspore: 8,3% Perovskite: 5,8% Goethite: 12,7% Rutile + Anatase: 7,9% Hématite: 35%</p> <p>Non répertorié CAS.</p>
<p>3. IDENTIFICATION DES DANGERS</p>	<p>Pas de danger identifié.</p>
<p>4. MESURES DE PREMIER SECOURS</p> <p>Inhalation :</p> <p>Contact oculaire :</p> <p>Contact dermique :</p> <p>Ingestion :</p>	<p>En cas d'inhalation massive, déplacer la personne dans un local ventilé ou à l'air libre.</p> <p>En cas de contact oculaire massif, laver abondamment à l'eau, en écartant bien les paupières, consulter un médecin en cas d'irritation.</p> <p>En cas de contact cutané important, laver à l'eau.</p> <p>Aucune précaution particulière en cas d'ingestion de faibles quantités. Aucun effet toxique connu par ingestion. En cas d'ingestion massive, consulter un médecin.</p>
<p>5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE</p> <p>Précautions à prendre :</p> <p>Moyens d'extinction appropriés :</p>	<p>Le produit n'est pas combustible et ne présente aucun risque d'incendie ou d'explosion.</p> <p>Non combustible.</p>

FICHE DE DONNEES SECURITE													
Usine de Gardanne 13541 Gardanne - France ☎ : (33) 4 42 65 22 22 fax : (33) 4 42 51 41 79	RISQUES SPECIFIQUES												
6.MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE Précautions individuelles : Précautions environnement :	Port de masque anti-poussière. Pas de mesures spéciales.												
7.STOCKAGE ET MANIPULATION Manipulation : Stockage :	Eviter la dispersion du produit comme pour toutes manipulations de produits pulvérulents. Pas de précaution particulière.												
8.CONTRÔLE DE L'EXPOSITION Valeurs limites d'exposition professionnelle : Valeurs limites d'exposition aux poussières (article R.232-5-5 du Code du travail):	Maintenir une ventilation générale et locale de façon à respecter les règles d'empoussièrement en hygiène industrielle. En cas de nécessité, utiliser des protections individuelles. Pour chacun des composants, en France, les valeurs limites sont fixées par l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité), à savoir : <table style="margin-left: auto; margin-right: auto; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;"></th> <th style="text-align: center;">VME(mg/m3)*</th> <th style="text-align: center;">VLE**</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>SiO₂ (VME pour le quartz) :</td> <td style="text-align: center;">0,1</td> <td style="text-align: center;">néant</td> </tr> <tr> <td>TiO₂ :</td> <td style="text-align: center;">10</td> <td style="text-align: center;">néant</td> </tr> <tr> <td>Fe₂O₃ :</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">néant</td> </tr> </tbody> </table> <p>*VME : valeur limite de moyenne d'exposition destinée à protéger les travailleurs des effets à terme, mesurées ou estimées sur la durée d'un poste de travail de 8 heures. **VLE : valeur limite d'exposition à court terme dont le respect permet d'éviter le risque d'effets toxiques immédiats ou à court terme.</p> Poussières totales: 10mg/m ³ Poussières alvéolaires: 5mg/m ³		VME(mg/m3)*	VLE**	SiO ₂ (VME pour le quartz) :	0,1	néant	TiO ₂ :	10	néant	Fe ₂ O ₃ :	5	néant
	VME(mg/m3)*	VLE**											
SiO ₂ (VME pour le quartz) :	0,1	néant											
TiO ₂ :	10	néant											
Fe ₂ O ₃ :	5	néant											
9. PROPRIETES PHYSIQUES Etat physique, aspect, odeur : Grandeurs caractéristiques :	Solide très divisé – présence de particules sous microniques – sans odeur pH en solution aqueuse : basique entre 9 et 10 (par exemple, pH=9,9 pour une concentration en Bauxaline de 100g.L ⁻¹). Pt de fusion : non connu. Pt d'ébullition : non connu. Couleur: rouge-brun Modification de la teinte avec la température (300-1100°C): FeOOH (jaune) ⇒ Fe ₂ O ₃ (rouge) ⇒ Fe ₂ O ₄ (noir) Pt éclair : non concerné. Caractéristiques d'explosivité : non concerné. Masse volumique : 3,18g/cm ³ . Très peu soluble dans tous les milieux.												

	FICHE DE DONNEES SECURITE
<p>Usine de Gardanne 13541 Gardanne – France ☎ : (33) 04 42 65 22 22 fax : (33) 04 42 51 41 79</p>	RISQUES SPECIFIQUES
<p>10. STABILITE ET REACTIVITE</p> <p>Stabilité :</p> <p>Produit corrosif :</p> <p>Conditions à éviter :</p> <p>Matières à éviter :</p> <p>Produits de décomposition dangereux :</p>	<p>Produit stable – Pas de décomposition.</p> <p>Non.</p> <p>Néant.</p> <p>Néant.</p> <p>Néant.</p>
<p>11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES</p> <p><u>Toxicité aiguë :</u></p> <p>Par ingestion :</p> <p>Par inhalation :</p> <p>Par voie cutanée :</p> <p><u>Toxicité chronique et à long terme :</u></p> <p>Cancérogénicité :</p>	<p>Pas de toxicité aiguë connue par ingestion, inhalation ou voie cutanée.</p> <p>Pas de toxicité chronique à long terme connue.</p> <p>Aucun des composés de la Bauxaline® ne figure dans une quelconque des trois catégories de la classification réglementaire des produits chimiques cancérigènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction.</p>
<p>12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES</p>	<p>La Bauxaline® ne présente pas de risques pour l'environnement et ne fait l'objet d'aucun classement écotoxique. Il n'a pas été démontré de toxicité aiguë pour le poisson, les daphnies et les algues selon les tests standardisés OCDE. Il n'existe pas de réglementation spécifique concernant la Bauxaline®.</p>
<p>13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION</p> <p>Déchets et résidus :</p> <p>Emballages souillés :</p>	<p>Si recyclage impossible, le produit peut être mis en décharge considéré comme déchet industriel banal.</p> <p>La Bauxaline® est inerte et ne requiert aucune précaution particulière.</p>

	FICHE DE DONNEES SECURITE
<p>Usine de Gardanne 13541 Gardanne - France ☎ : (33) 04 42 65 22 22 fax : (33) 04 42 51 41 79</p>	RISQUES SPECIFIQUES
<p>14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT <u>Réglementations internationales :</u></p>	<p>La Bauxaline® n'est pas concernée par les réglementations nationales et internationales suivantes relatives aux produits dangereux:</p> <p><u>R.T.M.D.R.</u>: Règlement pour le transport des matières dangereuses par route. <u>A.D.R.</u>: Accord européen relatif au transport international des matières dangereuses par route.</p> <p><u>A.D.N.R.</u>: Règlement pour le transport des matières dangereuses par voie fluviale, géré par la commission du Rhin.</p> <p><u>I.N.O.</u>: International Maritime Organisation. <u>I.M.D.G.</u>: Code de recommandations pour le transport par mer des matières dangereuses.</p> <p><u>I.A.T.A.</u>: International Air Transport Association.</p>
<p>15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES : <u>Réglementations applicables aux Etats membres de la Communauté Européenne :</u></p> <p>Symbole de danger :</p> <p>Phrases de risque :</p> <p>Conseil de prudence :</p> <p>Protection des travailleurs et Santé Publique :</p> <p><u>Réglementation française :</u> Aération et assainissement des locaux, atmosphère de travail</p> <p>Maladie professionnelle</p> <p>Surveillance médicale des travailleurs exposés :</p> <p><u>Travaux interdits :</u></p> <p><u>Protection de l'air, des sols et de la qualité de la vie:</u></p>	<p>Produit non classé comme dangereux.</p> <p>Il n'existe pas de symbole de danger pour la Bauxaline®.</p> <p>Il n'existe pas de phrase de risque pour la Bauxaline®.</p> <p>Il n'existe pas de conseil de prudence pour la Bauxaline®.</p> <p>La Bauxaline® n'est pas concernée par la directive 90/394/CEE du 28/06/1990 relative à la protection des travailleurs vis à vis des agents cancérigènes.</p> <p>Article R 232-5 à R 232-5-14 du code du travail est applicable, mais non spécifique à la Bauxaline®.</p> <p>Non concerné.</p> <p>Il n'existe pas de surveillance médicale spécifique pour les travailleurs exposés à la Bauxaline® au titre de l'arrêté du 11/07/97 (J.O du 24/07/77).</p> <p>Les articles R 234-9 (relatif aux travaux interdits aux femmes) et R 234-20 (relatif aux jeunes travailleurs de moins de dix-huit ans) du code du travail ne concernent pas la Bauxaline® de façon spécifique.</p> <p>Non concerné.</p>

Usine de Gardanne 13541 Gardanne - France ☎ : (33) 04 42 65 21 21 fax : (33) 04 42 51 41 79	FICHE DE DONNEES SECURITE
	RISQUES SPECIFIQUES
16. AUTRES INFORMATIONS :	Informations basées sur les connaissances actuelles.
AVIS	
<p>Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation, lorsqu'elles existent, mais ne les remplace pas. Les renseignements contenus dans cette fiche sont fondés sur l'état de nos connaissances sur le produit, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi, ils ont pour objet la description du produit au regard des exigences dans le domaine de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Ces renseignements ne sauraient en aucun cas constituer une quelconque garantie des propriétés spécifiques du produit. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.</p> <p>Cette fiche a été rédigée conformément à la norme NF-T-01-102 et à l'article R-231-53 du code du travail, complété par l'arrêté du 5 janvier 1993 qui transcrivent en droit français la directive 93/112/CE. La présente fiche tient compte également de la directive 93/112/CE qui abroge et remplace l'annexe de la directive 91/155/CE.</p> <p>Cette fiche ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.</p> <p>L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées, en particulier à la rubrique 15, a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation du produit concerné par cette fiche.</p> <p>Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations lui incombent en raison des textes autres que ceux cités concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.</p> <p>Le contenu de cette fiche est strictement confidentiel et ne peut être communiqué qu'aux personnes physiques visées par la réglementation en vigueur.</p> <p>Cette fiche de données de sécurité comporte 5 pages. Elle est la propriété de la société émettrice. Elle est STRICTEMENT CONFIDENTIELLE et ne peut être ni reproduite ni communiquée à des tierces personnes non prévues par la loi, sans l'autorisation préalable écrite de la société ALUMINIUM PECHINEY.</p>	